

Communiqué de presse



Maxime Blanchette-Joncas
Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques

Kristina Michaud
Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



Amélioration des conditions de vie des aînés :

TROIS ORGANISMES ET DEUX DÉPUTÉS DU BLOC QUÉBÉCOIS LANCENT UNE PÉTITION

Rimouski, le 21 janvier 2021 – Le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, et la députée d'Avignon – La Mitis – Matane – Matapédia, Kristina Michaud, joignent leurs voix à celles de trois organisations majeures représentant les aînés de la région afin que le gouvernement Trudeau améliore son soutien aux personnes âgées, qui figurent parmi les grands oubliés de cette pandémie.

Pourtant, les personnes âgées représentent 25 % de la population bas-laurentienne et celles-ci assistent, impuissantes, à une baisse de leur pouvoir d'achat, conséquence d'un gel des prestations de Sécurité de la vieillesse malgré une hausse des prix à la consommation. De plus, une grande proportion de la population a obtenu du soutien fédéral en ces temps de pandémie alors que les aînés n'ont reçu qu'une aide maximale de 500 \$ depuis mars 2020. Le Carrefour 50 + du Québec, la FADOQ et la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) ont donc énuméré leurs revendications dans une pétition en ligne sur le site de la Chambre des communes (<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-3106>).

« Nous ne demandons rien de moins que le gouvernement actuel mette en œuvre sa promesse électorale, faite lors de la campagne de 2019, en rehaussant minimalement de 10 % le montant des prestations de la Sécurité de la vieillesse et que cette augmentation profite à l'ensemble des aînés admissibles à pension de la Sécurité de la vieillesse. En 2021, les montants de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément du revenu garanti représenteront un revenu annuel d'environ 18 413 \$. Au Bas-Saint-Laurent, 6 personnes sur 10 devront vivre avec aussi peu », indique le président de la FADOQ Bas-Saint-Laurent, Gilles Noël.

Le député Blanchette-Joncas, qui parraine cette pétition, souligne que les programmes fédéraux s'adressant aux aînés ratent la cible, par exemple en misant sur les nouvelles technologies pour briser l'isolement des aînés. « D'abord, le Bas-Saint-Laurent figure en queue de peloton au Québec quant au taux de branchement à Internet. Ensuite, les aînés ne sont pas tous à l'aise avec les technologies. De toute évidence, il est incohérent de ne miser que sur ces moyens pour atténuer la solitude forcée des personnes âgées. Ottawa doit donc adapter ses programmes pour ne pas créer deux catégories arbitraires d'aînés », ajoute Maxime Blanchette-Joncas.

« Les clubs des 50 ans et les organismes d'aide aux personnes âgées ont dû stopper leurs activités depuis mars dernier. Le nombre de leurs membres diminue de façon importante. Ils doivent toujours assumer des coûts fixes pour leurs locaux et ils devront sans doute faire appel à des professionnels pour relancer les clubs et le bénévolat. Peut-on envisager un montant à titre de compensation pour payer ces frais? », soulève le président du secteur Rimouski-Neigette du Carrefour 50 + du Québec, Richard Rancourt.

« Le vieillissement de la population apporte de nombreux défis et il faut tout mettre en place pour ajuster le réseau sociosanitaire à cette réalité afin d'assurer le mieux-être de ceux qui ont bâti notre société et favoriser un vieillissement actif. Pour ce faire, il est aussi impératif que le fédéral indexe les paiements de transfert en santé d'au moins 6 % et qu'il intègre dans le calcul une variable pour tenir compte du vieillissement de la population », martèle la députée Kristina Michaud, qui invite l'ensemble de la population à signer la pétition.

« La Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent considère qu'il y a urgence d'agir auprès des aînés afin de briser l'isolement dans lequel ils sont confinés depuis près d'un an maintenant. Le gouvernement du Canada doit innover afin de mettre en place un réseau d'aide et de soutien direct aux aînés », déclare pour sa part la première vice-présidente de la TCABSL, Kathleen Bouffard.

À PROPOS DE LA FADOQ :

La FADOQ constitue la plus grande organisation d'aînés au Québec. Au Bas-Saint-Laurent, elle représente 10 000 membres de 50 ans et plus. Elle se donne pour mission la préservation et l'amélioration de leurs conditions de vie, la promotion de leurs droits collectifs, la valorisation de leur apport à la société et leur soutien par des programmes, services et activités.

À PROPOS DU CARREFOUR 50 + :

Le Carrefour 50 + compte plus de 147 clubs et 20 000 membres dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Depuis près de 50 ans, cet organisme indépendant politiquement et financièrement se voue au bien-être des personnes de 50 ans et plus, ainsi qu'à la défense de leurs droits. Il propose également des moyens pour faire bouger les aînés et de les mobiliser.

À PROPOS DE LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU BAS-SAINT-LAURENT :

La Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent rassemble près d'une centaine d'organisations représentant 12 000 personnes aînées. Elle vise à permettre une coordination et une cohésion des actions et des activités dans lesquelles les aînés s'engagent, créer des partenariats avec diverses organisations du milieu, favoriser la mobilisation des aînés de façon concertée et efficace et servir de point de référence pour tous les ministères et organismes gouvernementaux, pour toutes les consultations qu'ils entendent mener dans la région.

–30–

Sources :

Richard Daigle
(418) 509-4682
richard.daigle.318@parl.gc.ca

Pénélope Garon
(418) 713-9159
penelope.garon.306@parl.gc.ca